



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cambodge

Question écrite n° 67528

Texte de la question

Mme Arlette Grosskost souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique au Cambodge. Depuis l'année dernière, les députés du parti d'opposition Sam Rainsy ont été exclus des commissions parlementaires. Dans le même temps, les dirigeants de ce parti se voyaient retirer leur immunité parlementaire et l'un d'entre eux, Cheam Chany, était emprisonné. De telles mesures ont donné lieu à des condamnations de la part des organisations nationales et internationales des droits de l'homme. Le Parlement européen, par une résolution adoptée le 10 mars 2005, demandait la libération de Cheam Chany et le rétablissement de l'immunité parlementaire des trois députés mis en cause. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir l'informer dans le cadre des relations bilatérales entretenues avec le Cambodge, du respect du fonctionnement démocratique des institutions dans ce pays.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67528

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6044